

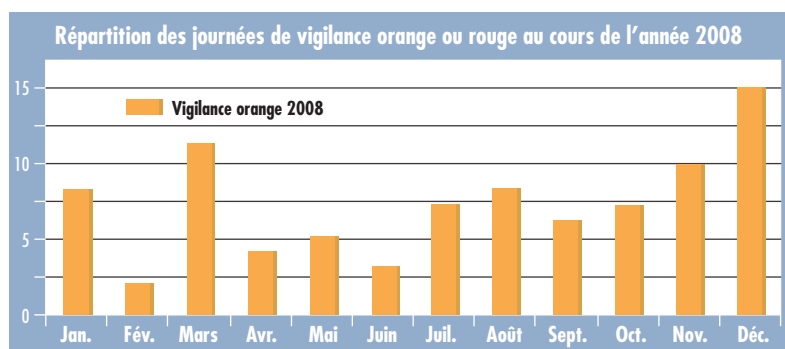
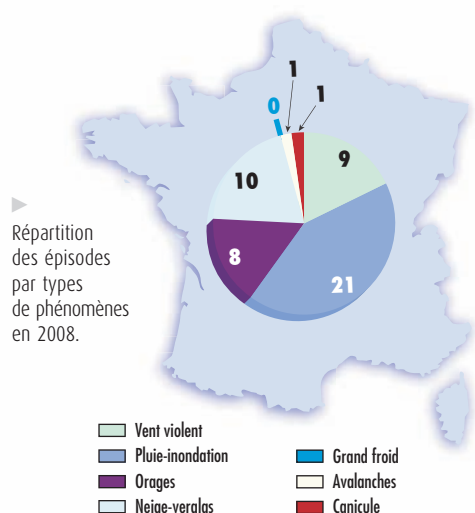
# Chiffres clés de 2008

## Sécurité civile

### Indicateurs annuels de qualité de la procédure de vigilance relatifs aux épisodes de vigilance orange

	2006	2007	2008	Objectifs 2008
Nombre d'épisodes de vigilance orange à l'échelle nationale	46	40	50	
Taux de fausses alarmes à l'échelle départementale	25 %	26 %	18 %	≤ 18 %
Proportion de départements en orange réellement touchés	55 %	52 %	59 %	≥ 55 %
Taux de non-détection à l'échelle départementale	1 %	2 %	2 %	≤ 5 %
Vigilance orange avec anticipation ≥ 1 heure à l'échelle nationale	74 %	91 %	79 %	≥ 80 %
Vigilance orange avec anticipation ≥ 3 heures à l'échelle départementale	81 %	80 %	84 %	≥ 75 %
Vigilance orange avec anticipation ≥ 1 heure à l'échelle départementale	91 %	91 %	89 %	≥ 85 %

Au cours de l'année 2008, Météo-France et ses partenaires ont géré cinquante épisodes de vigilance orange ou rouge à l'échelle nationale, représentant quatre-vingt-six journées distinctes de vigilance avec au moins un département en situation orange ou rouge. Pour six de ces épisodes la mise en vigilance était associée au seul risque inondation. Ce risque, évalué par le Service central d'hydrométéorologie et d'appui à la prévision des inondations (Schapi), n'étant intégré dans la vigilance que depuis décembre 2007, ceci explique en partie l'augmentation du nombre d'épisodes de vigilance rouge ou orange enregistrés en 2008 par rapport aux exercices précédents (40 en 2007 et 46 en 2006).



▲ Répartition des journées de vigilance orange au cours de l'année 2008.

L'année 2008 fait aussi apparaître une amélioration des résultats en matière de fausses alarmes dont le taux au niveau départemental est passé de 26 % à 18 %, sans affecter le taux de non-détection. Le résultat en matière de délai d'anticipation des événements a également été satisfaisant puisque 84 % des événements ont été détectés avec un préavis supérieur à trois heures.

# Aéronautique

Taux de disponibilité des observations d'aérodrome (Metar) horaires pour les aérodromes de métropole et d'outre-mer.

Metar horaires 2008	Nombre d'aérodromes produisant des Metar	Nombre de Metar horaires attendus	Nombre total de Metar horaires produits	Taux de disponibilité des Metar horaires	Nombre d'aérodromes équipés pour produire des Metar Auto
				Objectif : 95 %	
Métropole (liste de référence Météo-France/DGAC)	67	580 920	570 923	98,3 %	63
Outre-Mer (aérodromes RSTCA)	7	57 204	55 181	96,5 %	6

Évolution de la production d'observations automatiques (Metar Auto) sur les aérodromes de la liste de référence Météo-France/DGAC (métropole)	2005	2006	2007	2008
Nombre d'aérodromes avec production de Metar Auto semi-horaires H24, et de TAF selon besoin.	11	13	15	17
Nombre d'aérodromes avec production de Metar Auto semi-horaires complétant l'observation humaine pour assurer une observation permanente H24, et de TAF selon besoin.	29	41	41	42
Nombre total d'aérodromes avec production (partielle ou totale) de Metar Auto semi-horaires.	40	54	56	59

Fin 2008, sur la liste de référence Météo-France/DGAC, soixante-trois plateformes de métropole étaient équipées pour produire des Metar Auto, cinquante-neuf d'entre elles en produisant déjà de façon régulière. L'observation automatique fonctionne maintenant de façon permanente sur dix-sept plateformes qui étaient auparavant sans observation (Angers, Annecy, Avignon, Le Havre, La Rochelle, Muret et Pontoise) ou seulement pourvues d'une observation partielle ou non optimale (Béziers, Cannes, Châlons-Vatry, Cherbourg, Deauville, Dinard, Dole, Lannion, Metz-Nancy-Lorraine, Rodez). Sur quarante-deux plateformes, l'observation automatique permet de compléter l'observation humaine aux horaires de fermeture des stations météorologiques d'aérodrome.

Taux de disponibilité des prévisions d'aérodromes (TAF courts et TAF longs) pour les aérodromes de métropole et d'outre-mer						
TAF 2008	TAF longs			TAF courts		
	Nombre de TAF longs attendus	Nombre de TAF longs produits	Taux de disponibilité	Nombre de TAF courts attendus	Nombre de TAF courts produits	Taux de disponibilité
			Objectif : 95 %			Objectif : 95 %
Métropole (liste de référence Météo-France/DGAC)	42 664	41 667	97,7 %	109 778	105 748	96,3 %
Outre-mer (aérodromes RSTCA)	10 272	9 923	96,6 %	5 418	4 998	92,2 %

Taux de disponibilité des cartes de temps significatif (Tems) basses couches sur le domaine France			
Tems 2008	Nombre de Tems attendus	Nombre de Tems émis	Taux de disponibilité
			Objectif : 95 %
	1 556	1 465	94,2 %

## Déploiement commercial - Grand public

	2004	2005	2006	2007	2008
Recettes commerciales en M€	41,12	44,66	45,23*	47,4*	41,92*

\* Chiffre d'affaire HT.

Prestations téléphoniques, télématiques et Internet	2004	2005	2006	2007	2008
<b>Téléphone</b> : appels en milliers	32 130	30 130	25 328	24 367	20259
<b>Durée d'appel</b> (en milliers d'heures)	1 215	1 231	1 070	1 071	861
<b>Télématique</b> : appels en milliers (3615 METEO, 3617 METEO, 3615 METEOROUTE)	5 350	4 346	3 022	2 284	1 590
<b>Internet</b> : visites du site en milliers	84 400	156 710	235 008	314 480	352 950

## Recherche

	2004	2005	2006	2007	2008
<b>Publications</b>					
Dans les revues spécialisées à comité de lecture	92	98	105	106	112
Dans les revues scientifiques à large diffusion	31	52	55	36	11
Dans les revues de Météo-France	32	39	38	29	25
Ouvrages portant le logo Météo-France.	0	1	1	0	1
<b>Nombre de participations à des appels d'offres internationaux</b>	12	13	16	17	13
<b>Nombre de contrats de coopération bilatérale ou multilatérale</b>	37	39	40	51	64
<b>Thèses</b>					
Thèses financées par Météo-France	7	7	7	7	7
Thèses encadrées et soutenues par Météo-France	7	9	12	16	16
<b>Manifestations</b>					
Nombre de manifestations scientifiques organisées	14	14	13	14	12
Nombre de participants à ces manifestations	730	750	720	780	820

# Observation

## État des réseaux d'observation au 31 décembre 2008

Observations de surface	Métropole	Outre-mer
Réseau Radôme cible	554	
Stations Radôme synoptiques	152	
Stations Radôme réseau régional automatisé	398	
Stations à fonctionnalités synoptiques	20	44
Nombre des stations ci-dessus faisant partie du Réseau synoptique de base régional (RSBR) de l'Organisation météorologique mondiale (OMM)	48	37
Stations Nivose	23	
Postes climatologiques tenus par des auxiliaires	3 007 (dont 16 pour Andorre et Monaco)	272

Observations de surface-mer	Métropole	Outre-mer
Navires sélectionnés	67	
Bouées ancrées*	4	2

\* Deux de ces bouées ancrées sont gérées en coopération avec le Met Office, service météorologique britannique.

Observations d'altitude	Métropole	Outre-mer
Radiosondages terrestres	7	14
Radiosondages à partir de navires (ASAP)	2	
Profileurs de vent	3	

Observations par télédétection	Métropole	Outre-mer
Radars pluviométriques	24	6
Capteurs foudre	17	

# Prévision

Météo-France surveille la fiabilité de ses prévisions à l'aide d'indicateurs associés aux prévisions ponctuelles et aux résultats des modèles de prévision numérique.

## Échéance J+1 échelle départementale

Le taux de fiabilité des prévisions du temps sensible à 24 heures d'échéance des bulletins kiosque de la métropole est calculé de façon synthétique, département par département. Ce taux est l'un des indicateurs retenus pour le programme « Météorologie » dans le cadre de la Loi organique relative aux lois de finances (Lolf), il permet aussi de disposer d'un score pertinent et aisément compréhensible par le public. Chaque prévision départementale est notée en fonction de son adéquation au temps observé, selon un barème pré-défini. Le taux de fiabilité est donné par la proportion de notes supérieures à 7 pour un an de prévision dans tous les CDM français.

	2007	2008
Pourcentage de notes supérieures à 7	85 %	85 %

## Échéance J+1 échelle départementale – moyenne France

### Température

Les prévisions de température sont jugées correctes si l'écart avec l'observation est inférieur à 2 °C. Ce critère est plutôt sévère car la température peut subir des variations de l'ordre du degré en seulement quelques minutes. Les valeurs prévues, extraites de la base de données Symposium, sont obtenues à partir des modèles après expertise par des prévisionnistes départementaux ; les observations utilisées sont celles de la station de référence de la zone concernée. Les scores sont calculés pour chaque zone climatique Symposium, séparément pour les températures minimales et maximales, avant d'être moyennés sur toute la France.

	2004	2005	2006	2007	2008
Températures à J+1	82 %	82 %	83 %	85 %	88 %

En 2008, on peut observer une légère amélioration de la qualité de la prévision de température à l'échéance de 24 heures sur l'ensemble de la France, amélioration en grande partie liée à une plus large utilisation des adaptations statistiques dans le processus d'expertise Symposium.

### Précipitations

Pour les précipitations, le score est associé aux prévisions de pluie et de temps sec. Il prend en compte l'apparition ou non de pluie, même très faible. Les sources de prévision et d'observation ainsi que les protocoles de calcul sont semblables à ceux utilisés pour élaborer le score de température.

	2004	2005	2006	2007	2008
Précipitations à J+1	91 %	92 %	92 %	92 %	92 %

Comme ceux des années précédentes, le chiffre de 2008 est d'un excellent niveau. Ce bon résultat résulte à la fois d'une amélioration des modèles et des traitements associés, mais aussi du caractère relativement prévisible des précipitations observées.

## Performances du modèle Arpège

Les performances du modèle Arpège ont permis d'atteindre deux objectifs quantitatifs sur les trois que Météo-France s'était fixé en 2008. Cette année a été marquée par une faible prévisibilité à 24 heures des situations météorologiques qui a pénalisé les scores des modèles globaux de l'ensemble des Services météorologiques nationaux (SMN). La qualité du modèle Arpège a cependant pu être confirmée par comparaison avec les meilleurs modèles mondiaux, sur la base des erreurs quadratiques enregistrées pour les valeurs du géopotential à 500 hPa. Selon ce critère, classique en prévision numérique du temps, Arpège se classe premier pour les trois échéances de référence (24 heures, 48 heures et 72 heures).

Il convient ici de faire remarquer que les prévisions du Centre européen pour les prévisions météorologiques à moyen terme (CEPMMT) sont dans l'ensemble de meilleure qualité que celles des services nationaux mais qu'elles ne peuvent être retenues dans nos comparaisons parce qu'elles ne partagent pas les mêmes contraintes d'exploitation et sont disponibles plus de quatre heures après celles du modèle Arpège de 00 h UTC.

Erreur quadratique moyenne sur la zone Europe		2004	2005	2006	2007	2008	Objectif 2008
72 heures	Modèle Arpège	30,9	28,0	26,6	26,8	24,5	≤25,8
	Meilleur modèle	29,9	28,0	26,5	26,8	24,5	
48 heures	Modèle Arpège	20,1	18,2	17,1	16,9	16,3	≤16,5
	Meilleur modèle	19,6	18,2	17,0	16,9	16,3	
24 heures	Modèle Arpège	13,1	12,0	10,9	11,3	11,0	≤10,7
	Meilleur modèle	12,1	11,0	10,7	11,3	11,0	
Moyenne	Modèle Arpège	21,4	19,4	18,2	18,3	17,3	
	Meilleur modèle	20,5	19,1	18,1	18,3	17,3	

### Remarque

Différents modèles sont utilisés pour l'élaboration des prévisions : principalement les modèles de Météo-France, Arpège à l'échelle mondiale, Aladin qui couvre le domaine Europe, et Arome qui couvre la métropole avec une forte résolution, mais aussi le modèle à l'échelle mondiale du Centre européen de météorologie à moyenne échéance (CEPMMT). La disponibilité de plusieurs modèles présentant des caractéristiques différentes se révèle indispensable, les prévisionnistes s'appuyant, suivant les situations météorologiques, sur la simulation qui leur paraît être la plus pertinente.

## Informatique

Informatique lourde	2004	2005	2006	2007	2008
Puissance de pointe en gigaflops*	1 190	1 190	1 190	9 100	9 100
Volume archivé en téraoctets**	222	330	432	625	1 024

\*Flops égal le nombre d'opérations en virgule flottante par seconde (puissance effective).

\*\*Volume total utilisé à la fin de chaque année.

# Personnel et formation

## Tableau des effectifs

Effectifs réels en fonction au 31 décembre 2008	Effectifs budgétaires	Effectifs réels totaux	Direction générale	Services techniques centraux					Services déconcentrés	
				DP	CNRM	DT	D2C	ENM	Métropole	Outre-Mer
Emplois de direction	6	4	4							
Chargés de recherche	5	5			5					
Attachés d'administration	47	46	24	3	1	2	2	2	9	3
Administratifs cat. B	117	115	45	5	5	9	6	6	31	8
Administratifs cat. C	265	275	73	23	13	20	19	11	86	30
Professeurs certifiés	3	3						3		
Ingénieurs ou équivalents	205	201	27	41	59	25	8	8	27	6
Ingénieurs des travaux ou équivalents	859	896	42	174	98	004	27	75	330	46
Techniciens supérieurs ou équivalents	1 851	1 832	30	139	66	157	27	83	1 119	211
Techniciens de l'Aviation civile	18	16	2			7	6		1	
Ouvriers d'Etat ou équivalents	218	188	32	7	7	60	21	2	24	35
Personnels TOM	64	62								62
Militaires	9	6		2				4		
<b>Total</b>	<b>3 667</b>	<b>3 649</b>	<b>279</b>	<b>394</b>	<b>254</b>	<b>384</b>	<b>116</b>	<b>194</b>	<b>1 627</b>	<b>401</b>

**Effectif total** : y compris élèves, agents en positions particulières (congé longue maladie, congé formation, congé bonifié, congé administratif,...) - **Direction générale** : y compris ACP.

# Budget et finances

L'exercice 2008 fait apparaître un résultat final négatif de 1,25 M€ provenant d'un résultat d'exploitation de -5,5 M€, d'un résultat financier de +0,49 M€ et d'un résultat exceptionnel de +3,8 M€.

Le résultat 2008 doit être analysé avec précaution dans la mesure où il est affecté par certaines opérations encore liées à la préparation de la certification des comptes :

- en premier lieu, un amortissement exceptionnel de 2,7 M€ des valeurs nettes comptables restant à amortir après application des nouvelles règles et durées d'amortissement approuvées par le Conseil d'administration de novembre 2007 et mises en place en 2008 ;
- une évolution du plan comptable par la création de nouvelles subdivisions de comptes pour enregistrer plus finement les opérations ;
- une répartition entre charges et immobilisations conforme aux nouvelles dispositions réglementaires sur les actifs.

Le résultat d'exploitation, excédentaire en 2006 et très largement déficitaire en 2007 en raison de la comptabilisation de deux annuités d'amortissement, est également déficitaire en 2008.

Le résultat exceptionnel est à nouveau excédentaire en raison de l'amortissement des subventions d'investissement reçues chaque année par l'établissement.

La Capacité d'autofinancement (CAF) de l'exercice s'établit à 18,4 M€ (14,7 M€ en 2007) et retrouve un niveau comparable à celui des années antérieures à 2007 (19,8 M€ en 2006 ; 18,3 M€ en 2005 et 18,5 M€ en 2004).

A l'issue de l'exercice le fonds de roulement s'établit à 43,3 M€ comprenant un montant de 16,1 M€ (4,1 M€ en fonctionnement et 12 M€ en investissement) qu'il est prévu de reporter sur l'exercice 2009.

## Les ressources

Compte tenu du caractère spécifique de la subvention reçue au titre du financement d'Eumetsat, le tableau ci-dessous décrit l'évolution des recettes de Météo-France hors Eumetsat.

On notera que sur les trois dernières années, les subventions de l'État ont progressé de 12,4 % et les redevances aériennes de 5,5 %. Les produits commerciaux et autres produits accusant des baisses respectives de 0,2 % et 10,8 %, la progression totale des ressources s'est établie à +7,6 %.

Une exécution sur les subventions de l'État a été inférieure au contrat d'objectifs en raison d'une part de l'ajustement aux besoins réels de l'organisation internationale Eumetsat et d'autre part d'une annulation de 0,1 M€ intervenue dans le cadre des lois de finances 2007 (-1,2 M€) et 2008 (-2 M€).

La contribution totale à Eumetsat en 2008 s'est élevée à 24,6 M€, inférieure à celle des années précédentes du fait de la fin des grands programmes de développement (notamment MetOp et MSG). La subvention de l'État pour cette contribution s'est établie à 24,1 M€, en diminution par rapport aux années précédentes et par rapport au montant prévu dans le budget primitif. Elle a dû être complétée sur les autres ressources de l'établissement.

Les recettes de navigation aérienne (81,2 M€) ont progressé conformément au contrat d'objectifs.

L'exercice s'est achevé sur un niveau de recettes commerciales en diminution : avec 41,9 M€, le chiffre d'affaires hors taxes a accusé une réduction de 2,4 M€ (-5,4 % par rapport à celui de 2007) et revient au niveau enregistré en 2006. Ce bilan global, qui résulte principalement d'une forte diminution des appels vers les kiosques téléphoniques et le minitel (-20 % soit -3,7 M€) offrant un accès aux bulletins météorologiques départementaux, masque cependant certains éléments positifs comme la progression des recettes Internet (+11 %) malgré les opérations de mise en place d'un nouveau site Internet en cours d'année. Par ailleurs, avec 21,3 M€ HT les produits professionnels poursuivent leur croissance (+3,9 % par rapport à 2007 et +12,7 % sur les quatre années du contrat d'objectifs 2005-2008).

Le tableau ci-contre montre l'évolution des recettes commerciales par type de produit :

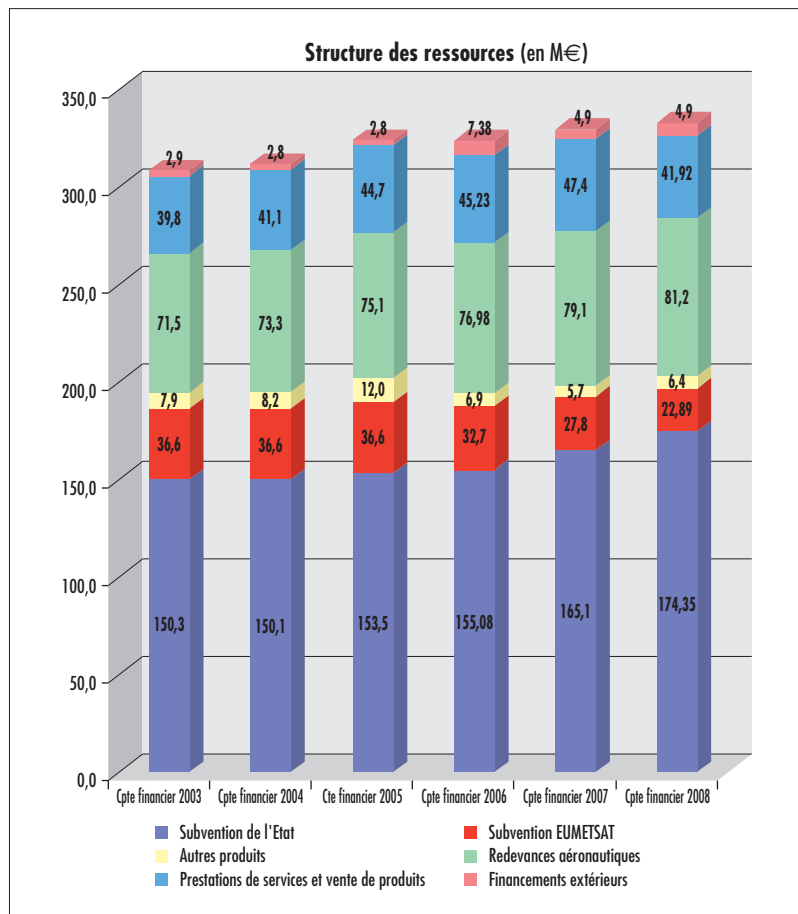
Valeurs en millions d'euros	2006	2007	2008
Subvention de l'État	155,08	165,10	174,34
Redevances aériennes	76,98	79,14	81,19
Produits commerciaux (HT)	45,23	47,37	41,92
Autres produits	14,28	10,62	12,73
<i>Financements extérieurs</i>	7,38	4,92	6,33
<i>Autres produits de gestion courante</i>	6,90	5,69	6,40
<b>Total général</b>	<b>291,57</b> <b>+ 1,19 %</b>	<b>302,23</b> <b>+ 3,66 %</b>	<b>310,18</b> <b>+ 3,68 %</b>

Valeurs en millions d'euros (hors taxes)	2007	2008	Évolution
<b>Services en ligne</b>	23,8	20,6	- 13,4 %
Audiotel	17,9	14,7	- 17,9 %
Minitel	1,6	1,1	- 31,3 %
Mobiles	0,6	0,7	+ 16,7 %
Internet	3,7	4,1	+ 10,8 %
Professionnels	20,5	21,3	+ 3,9 %
<b>Total</b>	<b>44,3</b>	<b>41,9</b>	<b>- 5,4 %</b>



On retiendra principalement du bilan commercial 2008 :

- une amplification de la décroissance de la recette des kiosques Audiotel ; une action spécifique sera lancée au début de l'année 2009, pour étudier les mesures qui permettraient de réduire cette décroissance ;
- une diminution des recettes du Minitel à un rythme supérieur à 30 % par an qui devrait conduire à la fermeture de ce service en 2011 ;
- le maintien à un niveau relativement bas des services spécifiques aux mobiles, même si l'exercice a permis de conforter le positionnement de Météo-France sur ce vecteur de diffusion de l'information météorologique ;
- la poursuite du développement des recettes de la publicité sur Internet qui représente aujourd'hui la principale source de croissance des recettes de l'établissement ;
- la bonne dynamique des recettes professionnelles à 21,3 M€, en progression de 3,9 %, malgré un contexte économique difficile.



Les autres recettes concernent :

- des produits de gestion courante (6,4 M€), comme les prestations rendues aux personnels ou à des tiers en dehors du champ de l'activité commerciale de Météo-France (hébergement dans les résidences du site de Toulouse, hébergement du Cerfacs...) ou des remboursements de dépenses prises en charge par l'établissement et faisant l'objet de reversements (prélèvement séjours TAAF, tickets restaurants, personnels en poste à la Cité de l'espace, missions CEE...);

- des financements extérieurs (6,3 M€) qui comprennent notamment des financements apportés par la direction générale de la prévention des risques (DGPR) pour les opérations réalisées de façon spécifique pour cette direction ;

- des recettes exceptionnelles pour 3,9 M€ dont la plus grosse partie (3,7 M€) provient de l'amortissement des subventions d'investissement.

La figure ci-dessous donne l'évolution de la structure des ressources depuis l'exercice 2004. Afin de conserver la pertinence des comparaisons, les opérations exceptionnelles ont été neutralisées.

## Les charges

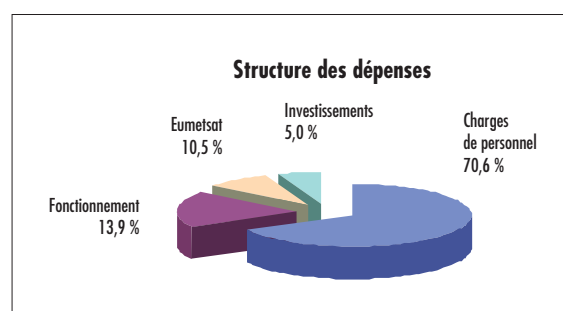
Le niveau d'exécution générale des dépenses est comparable à celui des derniers exercices : 92,8 % en 2008, pour 91,7 % en 2007 et 91,2 % en 2006.

Le taux de consommation des crédits de fonctionnement (classe 6) est de 96,56 % (pour 95,56 % en 2007 et 95,22 % en 2006). Celui des crédits de personnels est de 99,17 % (pour 99,78 % en 2007 et 99,09 % en 2006), celui des crédits de fonctionnement courant de 94,15 % (pour 89,97 % en 2007 et 91,28 % en 2006) et celui des crédits d'investissement de 56,92 % (pour 57,99 % en 2007 et 50,43 % en 2006).

Les montants reportés sur la gestion de l'année n+1 (16,1 M€) sont d'un niveau comparable à ceux de l'exercice 2007 et en nette diminution par rapport à ceux de 2006 (23,6 M€) et des années précédentes. Cette évolution résulte d'une baisse régulière des reports de crédits d'investissement : 12 M€ en 2008 contre 13,4 M€ en 2007 et 18,5 M€ en 2006. On constate par ailleurs une augmentation de la demande des reports des crédits de fonctionnement (6,7 M€ en 2008 contre 4,3 M€ en 2007 et 5,1 M€ en 2006).

Les dépenses mandatées au titre des dépenses de personnel, y compris les taxes afférentes, s'élèvent à 235,1 M€ hors contrats européens (236,2 M€ avec les contrats européens) et représentent plus de 70 % des dépenses totales.

Par rapport à 2007, on constate une progression des dépenses de personnel de 5,6 %, soit +12,5 M€ dont 9,3 M€ au titre des cotisations et charges, et 3,2 M€ au titre des rémunérations.



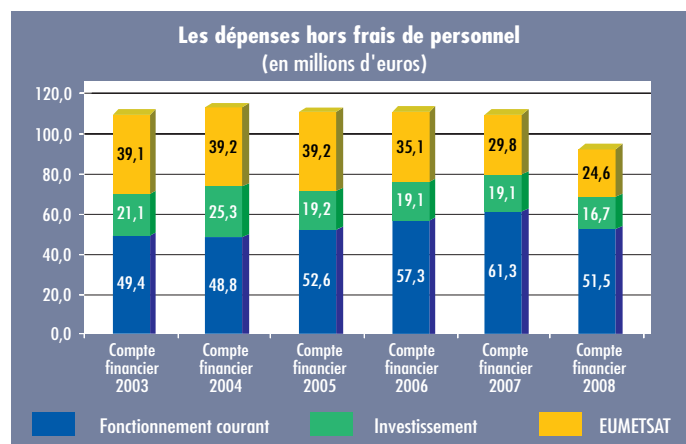
Le tableau ci-dessous donne la répartition par nature de dépenses des charges de personnel au cours des trois derniers exercices.

Exécution des dépenses de personnel (en M€)	2006	2007	2008	2008/2007
Rémunérations du personnel	147 452 052	152 582 383	155 755 005	2,08 %
Charges de sécurité sociale	48 199 923	56 843 995	65 293 182	14,86 %
Autre charges sociales	1 829 745	2 007 825	2 219 260	10,53 %
Impôts, taxes sur rémunérations	11 704 911	12 246 208	12 916 989	5,48 %
Total	209 186 631	223 680 411	236 184 436	5,59 %

Le taux d'exécution des dépenses de fonctionnement par rapport aux crédits mis en place à l'issue des décisions modificatives est assez stable puisqu'il s'établit à 94,15 % hors contrats européens (89,97 % en 2007 et 91,28 % en 2006). Avec 51,5 M€ hors dépenses d'amortissement, contrats européens et Eumetsat, ces dépenses sont nettement inférieures à celles des exercices précédents : 61,3 M€ en 2007 et 57,3 M€ en 2006.

Les principales raisons d'évolution de ces crédits sont les suivantes :

- les dépenses de fluides (eau, gaz, électricité, chauffage) accusent une augmentation de 3,3 % après celle de 3,4 % constatée en 2007 et de 10,94 % en 2006. C'est notamment l'électricité et le gaz qui enregistrent les plus fortes hausses (+10,3 %) ;
- les dépenses de locations mobilières et de maintenance enregistrent des variations importantes, mais en sens inverse. Elles ne font que traduire un changement d'imputation des dépenses engagées pour le supercalculateur ;
- les dépenses pour achat de fournitures sont en diminution de 11,7 % (0,79 M€) ;
- les dépenses de documentation sont en hausse (3,9 %) après avoir subi une baisse en 2007 ;
- les dépenses pour annonces et insertions publicitaires ont baissé de 11,1 % ;
- les frais de transport de matériel se stabilisent (+0,6 %) après une diminution en 2006 et 2007 ;
- le chapitre 625 qui retrace les dépenses de déplacements, missions et réceptions est en augmentation globalement de 2,7 % (+0,15 M€) ; les frais de colloque ont diminué de 12,39 % ; les frais de réception incluant les déplacements des personnes extérieures à l'établissement ont quant à eux diminué de 5,78 %. Par contre, les frais de déplacements ont enregistré une hausse de 3,23 % (+0,15 M€) ;
- après une forte hausse en 2006, (+2,9 M€ soit + 45,81 %) due à la rémunération des opérateurs de télécommunications, les frais postaux et de télécommunications ont enregistré une nouvelle baisse en partie liée aux mauvais résultats du kiosque ;
- les prestations extérieures sont dans leur ensemble en diminution de 11,16 %. Les prestations de nettoyage des locaux qui connaissent chaque année une hausse depuis 2002 sont en diminution de 2,33 % après une baisse de 0,68 % en 2007 et de 4,11 % en 2006, alors que le coût du gardiennage est resté stable par rapport à 2007. Les autres dépenses de la rubrique prestations extérieures sont en progression notable (+1,18 M€) car elles tiennent compte de prestations qui étaient jusqu'ici imputées au compte 611, compte qui enregistre donc cette année une baisse équivalente.



Le tableau suivant donne l'évolution depuis 2004 des dépenses de fonctionnement et d'investissement. L'augmentation de 2006 doit être relativisée en raison des mesures de périmètre comptable mises en œuvre en 2006 (opérateurs de télécommunications et GIP) et les dépenses de 2007 comprennent un surcoût lié au renouvellement du supercalculateur.

Les dépenses de fonctionnement par nature (en euro)	2006	2007	2008
Achats et variation de stock	11 261 814	11 621 520	10 987 061
Achats de sous-traitance et service	49 262 935	46 127 135	37 477 679
<i>dont Eumetsat</i>	35 065 951	29 817 100	24 619 510
Autres services extérieurs	29 467 822	30 781 807	26 430 484
Autres impôts, taxes et versements assimilés	265 002	194 715	192 747
Autres charges de gestion courante	457 136	617 429	2 730 333
Frais financiers	44 136	3 514	4 455
Charges exceptionnelles	2 513 703	2 678 981	124 660
<b>Total</b>	<b>93 272 965</b>	<b>92 025 101</b>	<b>77 947 419</b>

Les dépenses d'amortissement permettent de dégager les ressources financières nécessaires au renouvellement des investissements réalisés. Elles constituent une charge annuelle importante, d'autant que l'établissement pratique un amortissement réel car l'essentiel de la charge de renouvellement des immobilisations lui incombe. Conformément à la délibération du Conseil d'administration du 30 novembre 2007, à compter de 2008 l'amortissement des biens est calculé au prorata temporis de l'entrée des biens dans l'établissement et selon les nouvelles durées d'amortissement. L'exercice 2008 comprend l'annuité d'amortissement traditionnelle correspondant aux biens immobilisés en 2008 (18,8 M€) ainsi qu'un amortissement exceptionnel (2,7 M€) des valeurs nettes comptables restant à amortir après application des nouvelles règles. Il faut noter que cet amortissement exceptionnel est sans effet sur la capacité d'autofinancement, le fonds de roulement ou la trésorerie de l'établissement, mais a un impact négatif sur le résultat net qui sans cette opération aurait affiché un excédent de 1,48 M€.

Il faut également noter qu'en 2008, des provisions ont été inscrites à hauteur de 1,6 M€ après examen des subdivisions des provisions pour risques et charges (comptes 15) et des dépréciations des immobilisations (compte 29). Ces provisions concernent des risques relatifs aux contentieux (70 k€), des charges salariales relatives aux personnels communs (429 k€) dont le remboursement est réclamé par la Direction générale de l'aviation civile (DGAC), et des dépréciations imputables à la situation de Metnext (1 094 k€).

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 16,7 M€ contre 19,1 M€ en 2007 et 19 M€ en 2006. Le taux de consommation est de 56,92 % contre 57,99 % en 2007 et 50,43 % en 2006.

Les dépenses d'investissement par nature (en euro)	2006	2007	2008
Immobilisations incorporelles	483 281	629 782	152 708
Immobilisations corporelles	8 115 108	8 722 847	6 38 317
Immobilisations en cours	10 167 337	9 564 391	10 021 024
Autres immobilisations	126 698	194 439	150 000
Charges à répartir	164 645		
<b>Total</b>	<b>19 057 069</b>	<b>19 111 459</b>	<b>16 682 049</b>

## L'exécution du budget des programmes 2008

Depuis 2006, le budget est présenté selon le nouveau découpage en Budgets opérationnels de programme (BOP). Ces BOP sont eux-mêmes décomposés selon les programmes habituellement suivis au sein de l'établissement et dont le périmètre n'a pratiquement pas évolué par rapport à l'année précédente.

Le tableau ci-dessous détaille l'exécution budgétaire par BOP (par rapport au budget 2008 après la 4e décision modificative, DM4). À noter que le BOP Observation intègre la contribution française à Eumetsat d'un montant de 24,6 M€ en 2008.

	Fonctionnement			Investissement		
	Budget (k€)	Exécution (k€)	Taux	Budget (k€)	Exécution (k€)	Taux
Observation	33 794	30 667	90,75 %	8 217	4 584	55,79 %
Informatique et transmissions	9 676	7 129	74,20 %	2 948	1 011	34,30 %
Production centrale	1 452	1 063	73,20 %	369	306	82,71 %
Commerce et communication	10 914	9 315	85,35 %	1 759	1 311	74,58 %
Fonctions transverses	12 104	10 455	86,37 %	4 025	2 919	72,51 %
Directions interrégionales	13 309	11 656	87,58 %	9 901	5 169	52,21 %
Recherche	5 286	4 781	90,45 %	1 488	1 228	82,52 %
Contrats européens	6 436	2 530	39,31 %	513	96	18,76 %
Formation	1 099	1 031	93,751 %	87	57	65,17 %

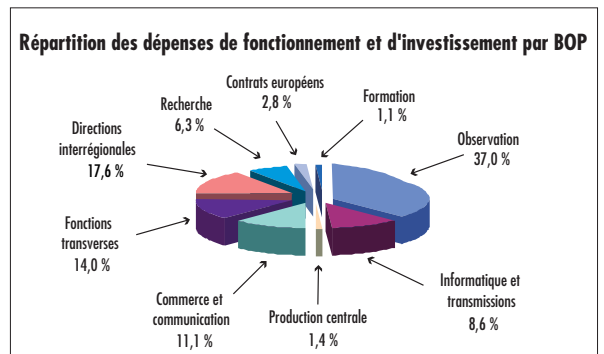
Ce tableau met en évidence une bonne exécution pour les budgets fonctionnement des BOP Formation, Recherche et Observation dont les taux de consommation dépassent 90 %.

Le taux d'exécution des autres programmes est inférieur, d'une part en raison des mesures de gel interne prises pour tenir compte des prévisions à la baisse des recettes commerciales, et d'autre part parce qu'un certain nombre de commandes sur marchés n'ont pu être passées qu'en fin d'année.

En investissement, les taux d'exécution varient entre 34 et 82,7 % suivant les BOP, à l'exception du BOP Contrats européens qui obéit à une logique pluriannuelle et dont le montant est faible.

En millions d'euros	Fonctionnement	Investissement	Total
Observation	0,9	3,5	4,4
Informatique et transmissions	1,4	1,9	3,3
Production centrale	0,18	0,18	0,36
Commerce et communication	0,4	0,4	0,8
Fonction transverses	0,6	1,1	1,7
Directions interrégionales	0,5	4,7	5,2
Recherche	0,07	0,25	0,32
Formation	0,03	0,00	0,03

Le tableau ci-contre indique la répartition des reports par BOP.



Le graphe ci-dessus montre la répartition des dépenses de fonctionnement et d'investissement par BOP (c'est-à-dire hors dépenses de personnel). On notera notamment la part importante (37 %) des dépenses d'observation du fait de la contribution à Eumetsat. L'effort de recherche (ensemble Recherche et Contrats européens) représente 9 % des dépenses (12,2 % si on neutralise la contribution à Eumetsat).

## La gestion budgétaire et comptable

Le volume des activités financière et comptable en 2008 en légère augmentation reste malgré tout comparable à celui de 2007. La procédure gérée par le nouveau logiciel a entraîné une augmentation significative des titres de recettes, notamment en fin d'année pour le traitement des factures impayées en régie.

La gestion 2008 s'est déroulée dans des conditions plutôt satisfaisantes eu égard aux changements liés d'une part, à l'utilisation de nouveaux outils et, d'autre part, à l'évolution de certaines pratiques comptables comme le traitement des immobilisations ou de la TVA déductible. Comme l'année précédente, cette gestion a démarré très tôt dans l'année puisque les crédits budgétaires étaient en place et à disposition des services dès les premiers jours de janvier, même si les agences comptables ont dû attendre la mi-février pour reprendre les paiements. Les régisseurs n'ont pu utiliser le nouveau logiciel de gestion des régies dans des conditions acceptables qu'à partir du mois de septembre.

L'indicateur sur le délai global de paiement s'est, en revanche, dégradé car depuis avril 2008 l'objectif est passé de 45 à 30 jours. Si en 2007 environ 90 % des factures ont pu être payées en moins de 45 jours, en 2008 seulement 76 % l'ont été en moins de 30 jours.

L'année 2008 a par ailleurs permis de poursuivre ou d'engager plusieurs chantiers importants comme la poursuite de la négociation avec la direction générale des Finances publiques (DGFIP) sur l'évolution du régime fiscal de l'établissement notamment au regard de la taxe professionnelle, la préparation dans sa dimension financière du contrat d'objectifs et de moyens pour la période 2009-2011, ou la préparation à la certification des comptes avec notamment :

- la poursuite du traitement des immobilisations avec une reprise de l'actif au 31 décembre 2007 dans le logiciel de gestion des immobilisations Immo.net, actif désormais ventilé par les ordonnateurs secondaires ;
- le lancement de l'inventaire physique et son rapprochement avec l'inventaire comptable ;
- la mise en place d'un référentiel de contrôle interne qui, après établissement et analyse de la cartographie des risques, définit des plans d'action, certaines procédures d'autocontrôle, et des plans de contrôle de deuxième niveau. Une expérimentation réalisée avec quatre services permettra pour les activités achats et exécution de la dépense de généraliser le dispositif à compter de 2009 ;
- la relance de la procédure propre à l'établissement de recrutement des commissaires aux comptes ;
- et, pour la première fois, l'établissement de comptes consolidés (portant sur l'exercice 2007 à titre expérimental, puis sur l'exercice 2008) prenant en compte les filiales.